



CROSS COUNTRY

2023 /41ème édition



1^{ère} PHASE : Le CROSS INTER-CLASSES

Cette phase est la plus importante car c'est une phase de mobilisation, de préparation et de sélection.

- MOBILISATION** : le Cross Inter-Classes est en effet l'occasion de rassembler tous les élèves, mais aussi les enseignants des autres disciplines et personnels de votre établissement autour de l'organisation d'un événement sportif et fédérateur. Il convient idéalement d'associer les parents d'élèves, la municipalité, les clubs locaux quand ils existent, et de solliciter la presse locale et d'éventuels partenaires locaux (récompenses, goûters, etc...)
- PREPARATION** : elle doit démarrer rapidement afin de garantir une bonne préparation au 1^{er} TOUR.

Il serait inadmissible d'engager des enfants non préparés !!!

- SÉLECTION** : après le Cross Inter-classes : les critères sont ceux définis par le collectif d'enseignants. Respectez impérativement la date de clôture des engagements.

2^{ème} PHASE : Le CROSS de DISTRICT UNSS (1^{er} Tour) / Le MERCREDI 15 NOVEMBRE 2023

Tableau des Centres

Centre n°	Lieu	District	Centre n°	Lieu	District
1	Base Nautique de la Licorne	Dunkerque	6	Base de Loisirs Raismes	Valenciennes
2	Stade L. Lagrange Armentières	Flandres	7	Site de Watissart Jeumont	Maubeuge
3	Stade des Ormes Lomme	Lille (Collèges)	8	Site des Verreries Fourmies	Fourmies
4	Parc Fenain	Douai	9	Parc des Sports Roubaix	Roubaix-Tourcoing
5	Stade Le Cateau-Cambrésis	Cambrai			+ Lille (Lycées)

3^{ème} PHASE : Les FINALES

- FINALE DEPARTEMENTALE LE 29 NOVEMBRE 2023 sur deux centres : Armentières et Douai**
- FINALE ACADEMIQUE LE 13 DECEMBRE 2023 : à Armentières**
- CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS CROSS-COUNTRY : à Dol-de-Bretagne (Académie de Rennes)**

MODALITES D'ENGAGEMENTS ET DE PARTICIPATION :

Droits d'engagements forfaitaires : **130 € pour les Collèges, Lycées et LP.**

Cette participation couvre 100 % les transports du 1^{er} Tour jusqu'aux Championnats d'Académie inclus (quel que soit le nombre d'engagés). Elle est exigible même pour ceux qui sont à proximité du site pour permettre aux plus éloignés d'y venir en nombre, il s'agit donc d'une mutualisation. Une attention toute particulière devra être portée sur le remplissage de vos bus du premier tour jusqu'au niveau régional. **Le non-respect d'une jauge respectable (minimum 35 élèves) sera facturé aux districts organisateurs, ou aux AS si celles-ci sont responsables du non-respect des effectifs initialement engagés.**

ENGAGEMENTS :

1^{ère} Étape : Votre inscription sera prise en compte dès que le service départemental aura reçu votre fiche d'inscription accompagnée de votre participation financière (cf document en page 2).

2^{ème} Étape : Ne pas oublier d'inscrire individuellement à partir **du 9 Octobre 2023 jusqu'au 08 Novembre 2023** à minuit vos élèves qui participent au premier tour du cross sur OPUSS (cf document ci-joint sur la procédure d'inscription du 1^{er} et 2nd tour du cross).

PROCÉDURE D'INSCRIPTION EN LIGNE DES ÉLÈVES SÉLECTIONNÉ(E)S AU CROSS de DISTRICT UNSS (1^{er} Tour)

15 NOVEMBRE 2023

Il faut être licencié pour courir au 1^{er} Tour. L'inscription sur **OPUSS** se fait à l'aide du N° de licence de l'élève.

RAPPEL des **CATÉGORIES D'ÂGES 2023-2024** :

BENJAMINS 1 (PÔLE INNOVATION)	2012-2013
BENJAMINS 2 (PÔLE COMPÉTITION)	2011
MINIMES 1 (PÔLE INNOVATION)	2010
MINIMES 2 (PÔLE COMPÉTITION)	2009
CADETS (PÔLE COMPÉTITION)	2007-2008
JUNIORS (PÔLE COMPÉTITION)	2005-2006
SENIORS (PÔLE COMPÉTITION)	2004 et avant

DEUX INSCRIPTIONS DIFFÉRENTES : SUR OPUSS DU 9 OCTOBRE AU 08 NOVEMBRE (MINUIT) 2023 DERNIER DELAI

Innovation



Compétition

PÔLE INNOVATION (EQUIPE MIXTE ETABLISSEMENT) : Pas de Finalité Nationale	
Inscription réservée UNIQUEMENT aux Benjamin(e)s et Minimes 1 ^{ère} Année BG1-BF1 2012-2013 / MF1-MG1 2010	
Classement	Composition d'équipe MIXTE Finalité Départementale et Académique
<i>COLLÈGE BENJAMINS MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE INNOVATION BG-BF 2012-2013</i>	6 athlètes maximum (3G + 3F)
<i>COLLÈGE MINIMES MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE INNOVATION MG-MF 2010</i>	6 athlètes maximum (3G + 3F) Pas de surclassement de benjamins en minimes !

PÔLE COMPÉTITION (EQUIPE MIXTE ETABLISSEMENT ET EXCELLENCE) : Finalité Nationale		
Inscription réservée aux BG-BF 2011 et surclassé(e)s de 2012-2013, MG/MF 2009 et surclassé(e)s de 2010, et CG-CF-JSG-JSF		
	Classement	Composition d'équipe MIXTE Finalité Départementale et Académique et Nationale
ETABLISSEMENT	<i>COLLÈGE BENJAMINS MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE INNOVATION BG-BF 2011 et surclassé(e)s 2012-2013</i>	6 athlètes maximum (3G + 3F)
	<i>COLLÈGE MINIMES MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION MG-MF 2009 et surclassé(e)s 2010</i>	6 athlètes maximum (3G + 3F / 1CG1 ou 1CF1 autorisé(e)) Les cadet(te)s de collège courent avec les minimes G/F Pas de surclassement de benjamins en minimes !
	<i>LYCÉE MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION</i>	6 athlètes (MG2/CG/JG/SG/M2F/CF/JF/SF avec au moins 2 élèves de chaque sexe – Un ou une senior maximum) Les minimes G/F courent avec les cadet(te)s
	<i>LP MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION</i>	6 athlètes (open MG2/CG/JG/SG/M2F/CF/JF/SF – Mixité possible mais non exigée) Les minimes G/F courent avec les cadet(te)s
EXCELLENCE	Les élèves en section sportive (quelle que soit l'activité) entrent d'office en Excellence. Vous pouvez cependant: <ul style="list-style-type: none"> En collège : Inscrire un(e) ou des Minimes 2008 qui ne sont pas en section sportive. Inscrire un(e) ou des Minimes 2009 qui sont ou non en section sportive. En lycée : Inscrire un(e) ou des lycéen(ne)s qui ne sont pas en section sportive 	
	<i>COLLÈGE MINIMES MIXTE EXCELLENCE PÔLE COMPÉTITION MG-MF 2009 et surclassé(e)s 2010</i>	6 athlètes maximum (3G + 3F / 1CG1 ou 1CF1 autorisé(e)) Les cadet(te)s de collège courent avec les minimes G/F Élèves en section sportive (quelle que soit l'activité) ou inscrits volontairement pour le cross en Excellence.
	<i>LYCÉE MIXTE EXCELLENCE PÔLE COMPÉTITION</i>	6 athlètes (MG2/CG/JG/SG/M2F/CF/JF/SF avec au moins 2 élèves de chaque sexe – Un ou une senior maximum) Les minimes G/F de lycée courent avec les cadet(te)s Élèves en section sportive (quelle que soit l'activité) ou inscrits volontairement pour le cross en Excellence.

On gardera bien sûr un classement individuel dans chaque catégorie d'âge en garçons et en filles. Ce sera un classement « au scratch » : pas de distinction entre « Établissement » et « Excellence ».

PROCÉDURE D'INSCRIPTION EN LIGNE DES ÉLÈVES QUALIFIÉ(E)S POUR LA FINALE DÉPARTEMENTALE DU CROSS

29 NOVEMBRE 2023

Il faut être licencié pour courir au 1^{er} Tour. L'inscription sur **OPUSS** se fait à l'aide du N° de licence de l'élève.

RAPPEL des **CATÉGORIES D'ÂGES 2023-2024** :

BENJAMINS 1 (PÔLE INNOVATION)	2012-2013
BENJAMINS 2 (PÔLE COMPÉTITION)	2011
MINIMES 1 (PÔLE INNOVATION)	2010
MINIMES 2 (PÔLE COMPÉTITION)	2009
CADETS (PÔLE COMPÉTITION)	2007-2008
JUNIORS (PÔLE COMPÉTITION)	2005-2006
SENIORS (PÔLE COMPÉTITION)	2004 et avant

DEUX INSCRIPTIONS DIFFÉRENTES : SUR OPUSS DU 16 NOVEMBRE AU 20 NOVEMBRE 2023 (MINUIT) DERNIER DELAI

Innovation



Compétition

PÔLE INNOVATION (EQUIPE MIXTE ETABLISSEMENT) : Pas de Finalité Nationale	
Inscription réservée UNIQUEMENT aux Benjamin(e)s et Minimes 1 ^{ère} Année BG1-BF1 2012-2013 / MF1-MG1 2010	
Classement	Composition d'équipe MIXTE Finalité Départementale et Académique
<i>COLLÈGE BENJAMINS MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE INNOVATION BG-BF 2012-2013</i>	6 athlètes maximum (3G + 3F)
<i>COLLÈGE MINIMES MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE INNOVATION MG-MF 2010</i>	6 athlètes maximum (3G + 3F) Pas de surclassement de benjamins en minimes !

PÔLE COMPÉTITION (EQUIPE MIXTE ETABLISSEMENT ET EXCELLENCE) : Finalité Nationale		
Inscription réservée aux BG-BF 2011 et surclassé(e)s de 2012-2013, MG/MF 2009 et surclassé(e)s de 2010, et CG-CF-JSG-JSF		
	Classement	Composition d'équipe MIXTE Finalité Départementale et Académique et Nationale
ETABLISSEMENT	<i>COLLÈGE BENJAMINS MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE INNOVATION BG-BF 2011 et surclassé(e)s 2012-2013</i>	6 athlètes maximum (3G + 3F)
	<i>COLLÈGE MINIMES MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION MG-MF 2009 et surclassé(e)s 2010</i>	6 athlètes maximum (3G + 3F / 1CG1 ou 1CF1 autorisé(e)) Les cadet(te)s de collège courent avec les minimes G/F Pas de surclassement de benjamins en minimes !
	<i>LYCÉE MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION</i>	6 athlètes (MG2/CG/JG/SG/M2F/CF/JF/SF avec au moins 2 élèves de chaque sexe – Un ou une senior maximum) Les minimes G/F courent avec les cadet(te)s
	<i>LP MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION</i>	6 athlètes (open MG2/CG/JG/SG/M2F/CF/JF/SF – Mixité possible mais non exigée) Les minimes G/F courent avec les cadet(te)s
EXCELLENCE	Les élèves en section sportive (quelle que soit l'activité) entrent d'office en Excellence. Vous pouvez cependant: <ul style="list-style-type: none"> En collège : Inscrire un(e) ou des Minimes 2008 qui ne sont pas en section sportive. Inscrire un(e) ou des Minimes 2009 qui sont ou non en section sportive. En lycée : Inscrire un(e) ou des lycéen(ne)s qui ne sont pas en section sportive 	
	<i>COLLÈGE MINIMES MIXTE EXCELLENCE PÔLE COMPÉTITION MG-MF 2009 et surclassé(e)s 2010</i>	6 athlètes maximum (3G + 3F / 1CG1 ou 1CF1 autorisé(e)) Les cadet(te)s de collège courent avec les minimes G/F Élèves en section sportive (quelle que soit l'activité) ou inscrits volontairement pour le cross en Excellence.
	<i>LYCÉE MIXTE EXCELLENCE PÔLE COMPÉTITION</i>	6 athlètes (MG2/CG/JG/SG/M2F/CF/JF/SF avec au moins 2 élèves de chaque sexe – Un ou une senior maximum) Les minimes G/F de lycée courent avec les cadet(te)s Élèves en section sportive (quelle que soit l'activité) ou inscrits volontairement pour le cross en Excellence.

On gardera bien sûr un classement individuel dans chaque catégorie d'âge en garçons et en filles. Ce sera un classement « au scratch » : pas de distinction entre « Établissement » et « Excellence ».



!!! IMPORTANT !!!

1. Inscriptions :

- Si vous avez des BF – BG / MF - MG 1^{ère} année et que vous souhaitez qu'ils fassent partie de l'équipe « BENJAMIN MIXTE ETABLISSEMENT POLE COMPETITION » ou « MINIME MIXTE ETABLISSEMENT POLE COMPETITION » pour une qualification au France UNSS, il faut impérativement inscrire ces élèves sur Opuss dans l'inscription en ligne intitulé « POLE COMPETITION ». Si vous ne le faites pas, vos élèves ne rentreront pas dans le classement par équipe et ne seront pas classés individuellement. Il n'y aura aucun recours possible auprès du SD Nord.
- Si vous avez des MF1 – MG1 / MF2 – MG2 / Lycéens et que vous souhaitez qu'ils fassent partie de l'équipe « MIXTE EXCELLENCE POLE COMPETITION » pour une qualification au France UNSS, il faut impérativement inscrire ces élèves sur Opuss dans l'inscription en ligne intitulé « POLE COMPETITION » et sélectionner « collège ou lycée » « mixte » « excellence ». Si vous ne le faites pas, vos élèves ne rentreront pas dans le classement par équipe et ne seront pas classés individuellement. Il n'y aura aucun recours possible auprès du SD Nord.
- Un élève inscrit en excellence lors du cross au niveau district, départemental sera forcément inscrit en excellence pour les tours suivants.
- Un élève inscrit en établissement lors du cross de district, départemental pourra passer en excellence aux championnats d'académie et sera forcément excellence pour la finale nationale. S'il reste en établissement au niveau régional il pourra être inscrit en excellence pour les championnats de France.

2. Résultats et Qualifications :

- Vous pourrez consulter les résultats et les qualifiés du CROSS UNSS de District (1^{er} Tour) dès le **JEUDI 16 NOVEMBRE 2023 A PARTIR 13 H 00** sur Opuss (résultats individuels par course et résultats par équipe mixte dans les différentes formules.
- Les qualifications pour la Finale Départementale (2^{ème} tour) seront effectuées à partir du classement par équipe !!!!
- Pour la Finale Départementale, vous devez impérativement confirmer l'inscription de vos qualifiés sur l'inscription en ligne ouverte sur Opuss !!! Idem pour vos repêchages éventuels après acceptation de ceux-ci par le SD Nord.

3. Repêchages :

Si vous avez des demandes de repêchages à formuler, vous pouvez le faire à l'aide du (des) formulaire(s) joint(s). Avant de demander un repêchage, veuillez regarder si vous remplissez les conditions nécessaires.

Deux types de repêchage sont autorisés : En INDIVIDUEL et par ÉQUIPE

- Se reporter aux modalités de ces deux types de repêchages qui sont précisées sur les formulaires spécifiques joints ci-dessous.
- Vous devez renvoyer votre demande de repêchage par email au sd059@unss.org en utilisant le formulaire adéquat ci-joint entre le **16 Novembre 2023** et le **20 Novembre 2023**.
- Vous recevrez immédiatement votre réponse par email pour les élèves repêchés.
- Après notre accord vous pourrez valider sur Opuss vos repêchés **jusqu'au 20 Novembre 2023** dernier délai. **!!! ATTENTION !!! de bien inscrire vos repêchages dans la bonne inscription sur Opuss. Si vous vous trompez, vos élèves ne rentreront pas dans le classement par équipe et ne seront pas classés. Il n'y aura aucun recours possible.**
- Aucune demande ne sera prise en compte après ce délai



CROSS

COUNTRY

FINALE DÉPARTEMENTALE



DEMANDE DE REPÊCHAGE PAR ÉQUIPE :

➤ Repêchage de 2 élèves maxi (si vous avez 4 élèves minimum classés au premier tour) afin de compléter une équipe.

Exemple : Vous avez 4 coureurs qui sont classés au premier tour et vous n'apparaissez pas dans le classement par équipe. Une équipe Mixte est composée de 6 coureurs 3G – 3 F mais il faut 5 coureurs classés pour prétendre au classement par équipe Mixte. Vous pouvez dans ce cas de figure demander deux repêchages pour faire une équipe Mixte.

à adresser au Service Départemental de l'UNSS *par mail* au sd059@unss.org

ENTRE le 16 NOVEMBRE ET LE 20 NOVEMBRE 2022

Vous avez suite à la réponse du SD NORD jusqu'au 20 Novembre 2022 à 23 h 45 dernier délai pour valider sur internet vos repêchés.

ETABLISSEMENT:.....

VILLE : CODE UNSS : 11.....

ENSEIGNANT RESPONSABLE :

EMAIL (pour réponse rapide):.....

!!! Noter la composition complète de l'équipe avec les places obtenues lors du District sauf pour les deux coureurs dont vous demandez le repêchage, qui eux ne sont pas classés au district !!!

En Collège : Une Equipe Mixte = 3 G et 3 F

En Lycée : Une Equipe Mixte = 6 athlètes maximum (MG2/CG/JG/S1G/MF2/CF/JF/S1F au moins 2 élèves de chaque sexe-un ou une senior (e) maximum).

En LP : Une Equipe Mixte = 6 athlètes maximum (OPEN avec catégories autorisées : MG2/CG/JG/SG/MF2/CF/JF/SF) Mixité possible

Type d'équipe (cochez la case correspondante) :

Benjamins mixte établissement pôle innovation

Minimes mixte établissement pôle innovation

Minimes mixte excellence

Lycées mixte établissement

Benjamin mixte établissement pôle compétition

Minimes mixte établissement pôle compétition

L.P établissement

Lycées mixte excellence

	Place au district	Catégorie	Nom	Prénom	N° de licence	Réponse SD 59
1						
2						
3						
4						
5						
6						

COMMENT OBTENIR VOS DOSSARDS POUR LE 1° TOUR :

Ce sont les districts qui gèrent cette opération, ils peuvent distribuer ou envoyer les dossards dans les établissements.

Ils peuvent désigner un endroit (établissements, etc...) où venir retirer les dossards.

Les dossards peuvent être distribués à l'accueil lors du cross de district.

Les coordonnateurs en charge du cross choisissent leur fonctionnement. Ils vous informeront à ce sujet.

COMMENT OBTENIR VOS DOSSARDS POUR LE 2° TOUR :

- Les dossards du 2° tour sont édités et mis sous enveloppe à partir du **JEUDI 23 NOVEMBRE 2023** par le SD Nord.
- Les dossards seront disponibles à partir du **LUNDI 27 NOVEMBRE 2023** selon les modalités suivantes :

LIEUX	DISTRICT
Retrait des dossards à la Médiathèque UNSS de 17 H 30 à 19 H 30 36 Rue du Jeu de Paume 59140 Dunkerque	Dunkerque
Distribution le jour même à l'accueil par les coordonnateurs du district.	Flandres
Retrait des dossards au Service Départemental de l'UNSS Nord 20, Avenue De La Châtellenie 59680 Villeneuve D'Ascq	Lille
Retrait des dossards à l'accueil du collège de Roost-Warendin. Aux heures d'ouvertures de l'établissement.	Douai
Distribution le jour même à l'accueil par les coordonnateurs du district.	Cambrai
Retrait des dossards (pour les deux premiers tours) au Lycée du Hainaut de Valenciennes (Entrée Rue Alfred GIARD : sonner à la grille vie scolaire, les lundis et mardis précédant les courses (de 8h10 à 11h50 et de 13h30 à 17h15). Pour les collègues de St Amand, Mortagne-du-Nord et Raismes, le retrait des dossards se fera au gymnase Jean VERDAVAINE près du Lycée Couteaux St Amand, les lundis et mardis dès 8h.	Valenciennes St Amand
Distribution le jour même à l'accueil par les coordonnateurs du district.	Maubeuge
Distribution le jour même à l'accueil par les coordonnateurs du district.	Fourmies
Retrait des dossards au Service Départemental de l'UNSS Nord 20, Avenue De La Châtellenie 59680 Villeneuve D'Ascq	Roubaix - Tourcoing



CROSS

COUNTRY

2023 / 41ème édition

District de DUNKERQUE

La dernière colonne vous donne le nombre d'élèves que vous pouvez inscrire pour le 1^{er} tour en fonction des arrivants 2022.

3 cas possibles :

- 1) Ces chiffres correspondent à vos souhaits : dans ce cas, il n'y a pas de problème.
- 2) Ces chiffres sont supérieurs à vos souhaits : dans ce cas, vous informez votre coordonnateur de district qui ajustera les effectifs.
- 3) Vous n'avez pas fait le cross en 2022 et vous souhaitez le faire en 2023. Il faut renvoyer votre bulletin d'inscription au SD Nord et communiquer au coordonnateur UNSS en charge du cross l'effectif que vous souhaitez engager.

!!! ATTENTION !!! Vous ne pourrez pas dépasser l'effectif annoncé. Les contraintes budgétaires pour 2023-2024, nous amènent à respecter strictement ces chiffres.

	Codetab	Nom de l'établissement	EFFECTIF 2023
1	11468	Collège Wenceslas Cobergher Bergues	30
2	11469	Collège Jean Jaurès Bourbourg	35
3	11470	Collège du Septentrion Bray-Dunes	41
4	11471	Collège Maxence Van Der Meersch Cappelle-la-Grande	10
5	11472	Lycée de l'Europe Dunkerque	11
6	11474	Collège Boris Vian Coudekerque-Branche	39
7	11475	Collège Jules Ferry Coudekerque-Branche	43
8	11476	Collège du Westhoek Coudekerque-Branche	13
9	11478	Collège du Looweg Crochte	55
10	11479	Lycée Auguste Angellier Dunkerque	26
11	11480	Lycée Jean Bart Dunkerque	20
12	11481	Collège Jean Zay Dunkerque	25
13	11482	Collège Paul Machy Dunkerque	49
14	11483	Collège Guilleminot Dunkerque	103
15	11485	Collège Arthur Van Hecke Dunkerque	31
16	11486	Collège Lucie Aubrac Dunkerque	14
17	11487	Collège Gaspard Malo Dunkerque	98
18	11488	Lycée professionnel Guy Debeyre Dunkerque	2
19	11489	Lycée professionnel Ile Jeanty Dunkerque	4
20	11490	Lycée agricole de Dunkerque Dunkerque	14
21	11492	Collège de la ZAC du Moulin Grande-Synthe	56
22	11493	Lycée du Noordover Grande-Synthe	14
23	11495	Lycée professionnel de l'automobile et du transpor	5
24	11496	Collège Anne Frank Grande-Synthe	34
25	11497	Collège Jules Verne Grande-Synthe	17
26	11498	Collège Pierre et Marie Curie Gravelines	35
27	11500	Collège Lamartine Hondschoote	32
28	11501	Collège Jean Rostand Loon-Plage	28
29	11503	Collège Jean Deconinck Dunkerque	35
30	11504	Lycée professionnel Guynemer Dunkerque	9
31	11506	Collège du Houtland Wormhout	28